

**Jamais trop tard pour oser affronter la réalité,
jamais trop tard pour arrêter une mauvaise décision,
jamais trop tard pour écouter les gens**

Philippe GRIFFOL, très actif au sein de l'association des "Amis de la Place du Marché" de 2003 à 2008, a commencé la dernière campagne municipale auprès du RPV, avant de quitter ce mouvement et de rejoindre l'équipe de Didier JONEMANN.

Son hostilité au projet de centre multiculturel et sportif sur la place du marché est et a toujours été sans réserves.
Elle l'a parfois conduit à des propos excessifs mais sa probité intellectuelle est assez universellement reconnue.

Son billet intitulé "4 mars 2004" a donc, on s'en doute, retenu toute mon attention. J'y ai relevé une imprécision :

- *"vésigondins qui leur demandaient le droit d'exprimer leur avis sur le projet de la place du marché..."*
on se rappellera que l'objet de la pétition, et partant de la saisine, *"pour ou contre une patinoire en centre ville"*, était plus limité que ce qu'affirme Philippe GRIFFOL.

et une affirmation qui mériterait débat (ne serait-ce qu'au nom des principes de notre démocratie) :

- *"le maire de l'époque s'arrogeait le droit de mener un projet majeur pour lequel il n'avait aucun mandat..."*

J'ai ensuite pris connaissance du texte intitulé *"Pour mémoire ci-dessous l'intervention de Robert Varèse lors du conseil municipal du 4 mars 2004"* et l'ai confronté au procès-verbal transmis à la Sous-préfecture, que je vous livre bien volontiers.

Le texte présenté aujourd'hui a, semble-t-il, été réécrit.

On en voudra pour preuve : l'irruption de ce 8ème paragraphe, qui s'adresserait à ceux se réclamant d'appartenances politiques, **qui n'existe pas au compte-rendu !**

ou encore ce vote à bulletin secret dont M. Varèse affirme en fin de texte qu'il lui aurait été refusé, **alors que c'est après dix autres interventions que cette demande a été mise aux voix et repoussée !**

Je passe sur la remise en forme et sur cette langue fleurie qui sent si bon son **"tribun d'a posteriori"**.

Que Robert Varèse ou l'un de ses proches ait voulu lui tresser une couronne en réécrivant ce texte "fondateur" n'est pas fait pour surprendre.

On se rappellera ce brave M. Vlieghe proposant en mai 2008 à ses collègues d'adopter au compte-rendu d'avril un texte différent de celui effectivement prononcé car le premier ne reflétait pas vraiment ce qu'il voulait dire !

Nous avons tous rêvé, au moins une fois, d'effacer la réalité, de reprendre nos actes les moins glorieux. Cette tentation que nous avons tous eue, Robert Varèse la vit au quotidien.

Mais pourquoi Philippe Griffol, qui n'a pas composé ce texte et n'a pu se le procurer dans les procès-verbaux du conseil, a-t-il jugé nécessaire de le publier alors que sa propre déclaration ne s'en trouve pas particulièrement renforcée ?

- A-t-il été manipulé par l'un de ses anciens amis ?
- A-t-il repris un texte de propagande conçu avant la campagne de M. Varèse en le croyant authentique ?
- Ou veut-il, au-delà de l'hommage apparent, rappeler ces mots du nouveau maire, qui figurent à la fois dans le texte apocryphe et dans le compte-rendu officiel :

"Nous avons à répondre de nos actes devant ceux qui nous ont élus **et devant les générations à venir.**

*Alors il n'est **jamais trop tard pour oser affronter la réalité.***

*Il n'est **jamais trop tard pour arrêter une mauvaise décision.***

*Il n'est **jamais trop tard pour écouter les gens.***

...voilà un triptyque que j'aimerais voir mis en oeuvre..." (Robert Varèse - 4 mars 2004)

Pour les curieux : qu'ils sachent que lors de la séance du 27 avril 2004, au cours de laquelle fut approuvé le compte-rendu du 4 mars, M. Varèse ne demanda aucune rectification du compte-rendu de son intervention.

Seul M. Chatard regretta que sa propre intervention ne soit pas reproduite in extenso.

Jean-Nicolas BECUE
ancien conseiller municipal